

RAPPORT DE GESTION 2015

bilan
compte de
résultat
au 31.12.2015



TABLE DES MATIERES



04

*Caisse d'Épargne
Riviera en bref*

12

*Projets de l'année
2015*

19

*Organes de la
banque*

07

*Message du
Président*

16



*Caisse d'Épargne
Riviera, banque de
proximité*

28

Graphiques



10

*Caisse d'Épargne
Riviera, banque
bicentenaire*

17

*Riviera Finance,
gestion de
patrimoine*



43

*Comptes annuels
2015*



50

*Annexe aux
comptes annuels
2015*

52

*Raison sociale,
forme juridique
et siège de la
Banque*



53

*Principes de
comptabilisation
et d'évaluation*

57

Gestion des risques

58

*Evènements
significatifs
survenus après la
date du bilan*

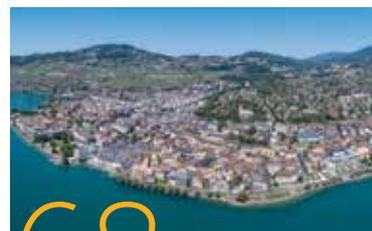


59

*Informations
relatives au bilan*

67

*Informations
relatives aux
opérations hors-
bilan*



68

*Informations
relatives au
compte de résultat*

70

*Rapport de
l'organe de
révision*

72

*Devoirs de
publication en
lien avec les fonds
propres et les
liquidités*

LA CAISSE D'ÉPARGNE RIVIERA *EN BREF*



Agence de Vevey



Agence de Montreux

Année de fondation	1814
Forme juridique	Société coopérative
Capital social	1'769'000 francs
Agences	La banque compte deux agences, à Vevey (siège) et à Montreux
Effectif	15.6 emplois à temps plein
Adresse	Avenue Paul-Ceresole 3 CH - 1800 Vevey
Téléphone	+41 (0)21 925 80 25
Fax	+41 (0)21 925 80 20
Site internet	www.ce-riviera.ch

Bilan	2015 en milliers de francs	2014 en milliers de francs
Total du bilan	500'585	480'356
Avances à la clientèle	430'889	412'098
Dépôts de la clientèle	453'243	435'605
Provisions	16'181	15'126
Fonds propres (après répartition du bénéfice et sous réserve de l'approbation des comptes)	27'126	26'318

Compte de résultat	2015 en milliers de francs	2014 en milliers de francs
Résultat net des opérations d'intérêts	7'321	8'125
Résultat des opérations de commissions	613	636
Résultat des opérations de négoce	352	598
Autres résultats ordinaires	132	292
Charges d'exploitation	-4'848	-5'036
Résultat opérationnel	1'649	1'934
Impôts	-626	-926
Bénéfice de l'exercice	1'023	1'008



MESSAGE DU PRESIDENT



*Nos remerciements
vont à notre fidèle
clientèle qui
nous renouvèle
sa confiance par
sa présence
régulière à nos
guichets. C'est
pour vous satisfaire
au mieux que nos
équipes s'engagent
tous les jours,
ce binôme qui
se rencontre tous
les jours à nos
guichets est la clé
de notre succès.*

L'évolution des affaires dans un Etablissement bancaire de la taille de notre Caisse d'Epargne Riviera est principalement liée à la santé économique de la région dans laquelle nous déployons nos activités, que ce soit dans le domaine de l'immobilier en particulier ou de celui de l'économie en général, incluant le tourisme privé comme le tourisme d'affaires. Toutefois nous ne pouvons pas nous centrer sur ces seuls domaines d'activités, en ignorant notre environnement économique direct (supra régional et national) et indirect (international). Les quelques réflexions qui suivent se veulent le reflet raccourci de ce que nous vivons tous les jours dans nos activités bancaires.

Pour débiter par la scène internationale, nous relevons que le comportement de l'économie américaine détermine une tendance macroéconomique qui influence indirectement l'évolution économique de notre pays en général, de notre région en particulier.

De la relative bonne santé de la plus grande économie du monde, à savoir les Etats-Unis, nous pouvions attendre que sa Réserve Fédérale entérine une première hausse des taux depuis sa séance du 29 janvier 2006 : ce fut fait

très tardivement, puisqu'il a fallu attendre le 16 décembre 2015 pour que cette mesure entre en vigueur.

De l'Europe, premier partenaire commercial de la Suisse, pour que sa convalescence se transforme en guérison, nous pouvions envisager que les efforts structurels consentis par plusieurs pays du Sud notamment, couplés à la vigueur constante de l'économie allemande, portent enfin leurs effets. Or, malgré ces signaux encourageants, l'année 2015 connut une crise majeure des prix.

Premièrement en raison de l'évolution du prix du baril de pétrole, qui continuait sa chute vertigineuse, passant de 55 à 35 dollars entre le début et la fin d'année, alors qu'il était encore à plus de 110 au début de l'année 2014 !

Deuxième facteur de préoccupation au sein de l'Union Européenne, l'évolution du chômage qui avait atteint son point culminant à un taux de 9.9% en décembre 2014, ne favorisant en rien le climat de la consommation, phénomène qui a pesé considérablement sur les prix.

Ces deux éléments, revêtant un caractère déflationniste évident,

auront donc influencé lourdement l'économie au cours de l'année 2015.

Ces différents éléments, cumulés à d'autres facteurs économiques amenèrent la Banque Centrale Européenne à instaurer une politique de taux négatifs, tout comme l'avait fait sa consœur helvétique, quelques mois plus tôt. La Suisse, résolument imbriquée dans un système global, luttait elle aussi contre le spectre de la déflation. Afin de limiter les méfaits de la pression sur les prix, la Banque Nationale Suisse (BNS) avait fixé le 6 septembre 2011 un taux plancher de 1.20 franc pour 1 euro. Celui-ci avait pour objectif d'enrayer une déflation importée, due à la baisse des prix des produits provenant de la zone euro. Dans son rapport de politique monétaire de décembre 2014, la BNS rappelait que le Libor à trois mois s'inscrivait à zéro, le taux plancher constituait désormais l'instrument déterminant pour se protéger contre un durcissement inopportun des conditions monétaires. Elle rappelait aussi que la persistance du bas niveau de l'inflation à l'échelle mondiale et le nouvel affaiblissement des perspectives conjoncturelles dans la zone euro représentaient un frein au renchérissement en Suisse.

Or, quelques semaines plus tard seulement, et contrairement à ses déclarations d'alors, la BNS allait revoir ses moyens d'action le 15 janvier 2015 : elle suspendait le cours plancher et décidait d'accentuer sa politique de taux négatif, avec une nouvelle baisse de la marge de fluctuation du taux Libor à 3 mois de -0.25% à -1.25%. Ce coup de tonnerre dans notre ciel financier helvétique provoquait une appréciation sensible et immédiate du franc, impliquant de nouvelles pressions sur notre économie. A ces effets indésirables, il fallait aussi ajouter le renchérissement des produits à l'exportation qui pesèrent sur les chiffres du commerce extérieur. Pour sa part le secteur financier, qui représente

une part importante de l'économie de notre pays, a vu ses coûts augmenter de ce fait. Ainsi, les exportations et le secteur financier ont de facto eu une influence négative sur notre Produit Intérieur Brut (PIB) en 2015. Afin de stimuler les investissements des entreprises, la nouvelle baisse des taux se voulait efficace. Mais alors qu'en était-il du marché intérieur ?

Premièrement, rappelons que toute l'industrie d'exportation helvétique s'efforce depuis bientôt une décennie de générer des gains de productivité, afin de compenser les effets néfastes de l'appréciation du franc : ces gains de productivité n'ont certainement pas empêché une pression sur les marges des entreprises, réduisant leur propension à investir, élément encore accentué par l'affaiblissement des perspectives économiques mondiales.

Deuxièmement, les taux négatifs rendent très coûteuses les réserves de liquidités des entreprises et les amènent à gérer avec habileté leurs réserves monétaires. Ce phénomène n'est assurément pas étranger à l'augmentation des dividendes distribués par les entreprises cotées à la bourse suisse, cette redistribution du capital a indéniablement atténué les biens-faits désirés par la BNS.

Toutefois, les mesures draconiennes décidées par la BNS ne pouvaient pas faire l'objet d'une révision à courte échéance. Notre banque centrale, bien que consciente des effets secondaires à court terme, espère désormais à plus longue échéance un retour à la stabilité des cours de change et une recrudescence de l'investissement et des dépenses de la consommation des ménages, lesquels permettront de retrouver une stabilité des prix.

Dans ce contexte national peu engageant, des secteurs phares qui soutiennent généralement le marché intérieur, ont aussi souffert de l'apathie consommatrice.

En particulier les secteurs du tourisme et de la construction, lesquels prédominent sur la Riviera vaudoise : ils ont connu des fortunes diverses, comme un frein à l'attractivité de l'offre pour les touristes étrangers en raison du franc fort. Pour la construction les mesures qui ont ralenti de façon significative le développement de ce secteur, sont des dispositions telles que celles découlant de décisions politiques imposant un frein au mitage du territoire ou aux constructions de résidences secondaires, ou encore la limitation de l'accès à la propriété des jeunes familles par notamment des restrictions d'utilisation des fonds de prévoyance privés, ou enfin les conditions d'octroi de crédits par les banques.

Ainsi, ces nombreuses mesures prises au cours des trois dernières années, déploieront pleinement leurs effets au cours de 2015.

C'est dire si ces conditions difficiles ont impacté nos activités au cours d'un exercice profondément marqué par les taux d'intérêts négatifs, par l'abandon du taux plancher, par la fragilité des marchés boursiers, par le ralentissement du secteur immobilier, et par une concurrence très perceptible sur les conditions de taux hypothécaires.

Avant de détailler les résultats de notre Banque, encore convient-il de préciser que les comptes annuels ont été établis en 2015 selon les nouvelles réglementations comptables bancaires (PCB), ce qui explique que des écarts peuvent être observés par rapports aux comptes des exercices passés, les chiffres des exercices antérieurs ayant été recalculés. En particulier, certains postes du bilan et du compte de pertes et profits prennent maintenant en considération la notion de risque, par l'intégration de postes relatifs aux correctifs de valeur.

A fin 2015, et pour la première fois, la taille de notre bilan a dépassé la

barre des 500 millions de francs, en hausse de 4.2% sur l'année. Les fonds de la clientèle ont progressé de 4.0%, à 453 millions de francs, alors que les créances à la clientèle ont augmenté de 4.6%, à 431 millions de francs. En particulier, le volume de prêts hypothécaires s'est affiché à 398 millions de francs, soit une hausse de 6.3% sur l'année. Fin 2015, le taux de couverture des actifs par les passifs clientèle était de 105.2%, contre 105.7% un an plus tôt. Ce qui signifie que les placements en créances à la clientèle sont intégralement refinancés par les dépôts des clients, un phénomène rare en comparaison nationale avec des Etablissements comparables au nôtre. Le résultat 2015 nous a permis d'augmenter notre base de fonds propres, de plus de 800'000 francs - sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale - à 27.1 millions de francs, renforçant ainsi notre stabilité. Le taux de fonds propres selon Bâle III, rapporté aux exigences légales, s'affiche à 200.6% contre 192.9% un an plus tôt.

Durant l'année sous revue, le compte de résultats a évolué de manière satisfaisante. La principale source de revenus, les opérations d'intérêts, est en baisse et le résultat net diminue de 9.9%, à 7'321'000 francs. Outre le renouvellement des prêts hypothécaires qui se sont conclus à des taux inférieurs, le résultat des opérations d'intérêts est pénalisé par le coût des assurances contractées pour se prémunir contre une hausse de taux. La hausse du coût des Swap est en effet la conséquence linéaire des taux d'intérêts négatifs : il a représenté une charge de 850'000 francs sur l'exercice. Malgré la baisse du résultat des opérations d'intérêts, la marge d'intérêts est restée confortable, puisque la marge brute a été de 1.55% contre 1.74% une année plus tôt, ce qui représente une rentabilité tout à fait acceptable en comparaison nationale. Les opérations liées à nos activités dans les placements, de 668'000 francs, sont demeu-

rées stables, en légère baisse de 9.7%, cela dans un contexte boursier difficile. C'est ce dernier qui a influencé négativement le résultat de négoce pour propre compte, lequel a comptabilisé une perte de 145'000 francs. En outre, toujours en relation avec la performance de notre portefeuille, l'abandon du cours plancher par la BNS a influencé négativement le résultat des aliénations d'immobilisations financières. Lors de l'exercice sous revue, les charges d'exploitation ont été contenues, à 4'848'000 francs, contre 5'036'000 francs un an plus tôt. Les charges de personnel ont été comptabilisées en hausse de 2.6% en raison de l'augmentation de l'effectif, alors que les autres charges de personnel ont enregistré une baisse de 10.4%. A fin 2015, le bénéfice brut s'affiche à 3'570'000 francs contre 4'616'000 francs en 2014, alors que le résultat opérationnel, élément publié pour la première fois cette année, est de 1'649'000 francs, en baisse de 14.7% par rapport à l'exercice précédent. Le cost/income a quant à lui légèrement augmenté, à 55.9% contre 51.7% en 2014. Enfin, le bénéfice net a atteint 1'022'643 francs, en hausse de 1.4% par rapport à l'exercice précédent.

Considérant ces très bons résultats, le Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne Riviera propose le maintien du dividende à 12%.

En regard de ces résultats, le Conseil d'administration tient à exprimer, toute sa reconnaissance à celles et ceux sans qui nous n'aurions pas la très grande satisfaction de vous présenter un bouclage 2015 aussi satisfaisant, réalisé dans des conditions, nous le rappelions plus haut, particulièrement difficiles pour notre économie en général et notre activité bancaire en particulier.

Nos remerciements et nos félicitations s'adressent tout particulièrement à notre équipe dirigeante de la Caisse d'Epargne Riviera,

sous l'expertise conduite de notre Directeur, Monsieur Alexandre Gauthier-Jaques, ainsi qu'à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui ont fait preuve d'un engagement et d'une efficacité remarquables alors même que notre environnement économique montrait des signes d'essoufflement préoccupant.

Nos remerciements s'adressent aussi à l'équipe de Riviera Finance, sous l'efficace direction de Monsieur Pascal Blanchard, administrateur-délégué ; cette société, détenue majoritairement par notre banque, a été confrontée aux mêmes aléas économiques, auxquels elle a fait face de façon très performante, elle aussi.

On le constate aisément, nos équipes démontrent une volonté exemplaire de porter nos succès sans cesse renouvelés, même lorsque les conditions cadre ne s'y prêtent pas particulièrement bien ; leurs compétences, leur disponibilité vis-à-vis de notre clientèle, en font des ambassadrices et des ambassadeurs performants et remarquables. Nous leur réitérons nos remerciements et nos félicitations.

Nous ne pourrions conclure cet éditorial sans faire mention de notre fidèle clientèle qui nous renouvelle sa confiance par sa présence régulière à nos guichets. C'est pour vous satisfaire au mieux que nos équipes s'engagent tous les jours, ce binôme qui se rencontre tous les jours à nos guichets est la clé de notre succès, soyez-en sincèrement remerciés.

Pour le Conseil d'Administration

Philippe Petitpierre
Président

CAISSE D'EPARGNE RIVIERA, *BANQUE* *BICENTENAIRE*

1814

1814
La Caisse d'Epargne de Vevey est fondée le 19 décembre 1814, donnant une suite favorable à une souscription ouverte la même année auprès des citoyens veveysans.

1844

1844
le siège de la Caisse d'Epargne est déplacé à la Cour Matty, après l'achat par la Banque d'une partie des immeubles de ce lieu. Cette situation d'extrême proximité avec le centre de l'activité marchande de la ville, permet à la Caisse de se développer.

1848

1848
Le Conseil de Direction de la Caisse d'Epargne du District adopte le système décimal. Il préconise d'utiliser uniquement la référence aux francs et aux centimes et d'abandonner la référence aux anciennes monnaies pour faciliter la tenue des comptes.

1898

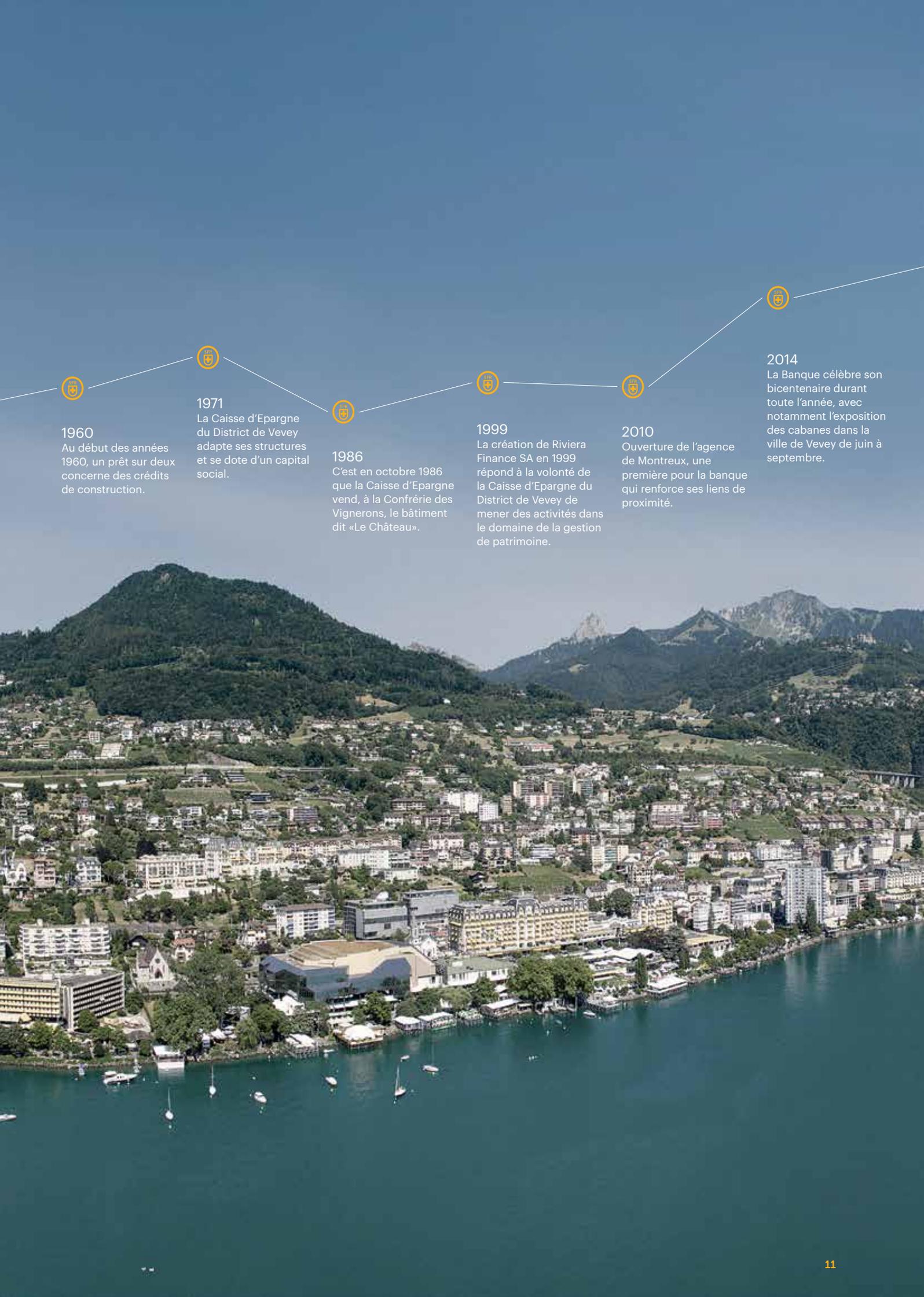
1898
Elle construit un immeuble à l'avenue de la Gare 16, qu'elle occupera jusqu'en 1996.

1914

1914
Le centenaire de la Caisse est célébré dans un climat morose. La déclaration de guerre jette un froid sur cet anniversaire. Elle trouve l'appui de la Banque Cantonale Vaudoise qui s'avère un soutien précieux.

1932

1932
L'hôtellerie régionale est en difficulté. Néanmoins, la Caisse continue de soutenir ses partenaires hôteliers tout au long des années d'austérité.



1960

Au début des années 1960, un prêt sur deux concerne des crédits de construction.



1971

La Caisse d'Épargne du District de Vevey adapte ses structures et se dote d'un capital social.



1986

C'est en octobre 1986 que la Caisse d'Épargne vend, à la Confrérie des Vignerons, le bâtiment dit «Le Château».



1999

La création de Riviera Finance SA en 1999 répond à la volonté de la Caisse d'Épargne du District de Vevey de mener des activités dans le domaine de la gestion de patrimoine.



2010

Ouverture de l'agence de Montreux, une première pour la banque qui renforce ses liens de proximité.



2014

La Banque célèbre son bicentenaire durant toute l'année, avec notamment l'exposition des cabanes dans la ville de Vevey de juin à septembre.

LES PROJETS DE L'ANNEE 2015

La récolte des fruits tombés durant l'année du bicentenaire a permis à notre Banque de mesurer la distance qui la sépare de sa clientèle. Et c'est une saine proximité qui lui a été reconnue. C'est donc avec confiance que nous avons, en 2015, poursuivi notre développement.

Or, rien n'est jamais acquis. Les projets qui ont vu le jour en 2015 se sont inscrits dans un même objectif : celui de la croissance durable, de l'adaptation aux besoins des clients et de l'amélioration.

L'ancrage régional

Une équipe de conseillers travaille en ville de Montreux depuis l'été 2010. Cette présence concrétise les relations durables que la Banque entretient avec les résidents de la Commune. Avec un certain succès pour notre établissement, puisque le volume des nouvelles affaires qui ont été développées depuis lors, a permis de rentabiliser notre investissement.

Cinq ans après l'inauguration de notre agence, connaît-on bien les besoins des résidents ? Comment peut-on faire davantage ? Comment peut-on servir à satisfaction ?

Répondre à ces questions a comme but celui de nous améliorer sans cesse.

Pour trouver ces éléments de réponse, nous sommes allés à la rencontre de personnalités qui s'engagent dans l'ensemble de la Commune, pour le bien commun de Montreux.

Des taux d'intérêts attractifs

La reconnaissance par voie de presse de taux très rémunérateurs sur les comptes de prévoyance 3ème pilier bancaire, a confirmé l'attractivité de nos produits. Unique en Suisse, le phénomène a été relayé bien au-delà de nos frontières régionales. Portés par cet élan, nous avons décidé de concrétiser de nouvelles affaires avec une clientèle professionnellement active, cela en cultivant avec elle une relation de proximité.

Des prestations bancaires adaptées

Choisir une maison, la construire, accueillir un enfant, l'élever, constituer un patrimoine, le gérer, transmettre de l'argent, et le savoir. Le besoin de chacun évolue avec le temps. Une banque de proximité à l'écoute des besoins de ses clients, ses prestations s'adaptent.

www.ce-riviera.ch était jusqu'alors un site d'informations. Nous nous sommes fixés le défi de le rendre utile pour celles et ceux dont les projets de vie évoluent au fil du temps. Un nouveau site a vu le jour.

Le patrimoine régional au cœur d'une vidéo institutionnelle

Etablis dans la région, nous avons l'indescriptible chance d'appartenir à un microcosme éblouissant. Certes, l'effort quotidien fourni par l'ensemble de

la population permet de maintenir un niveau élevé de qualité de vie. Pour marquer notre reconnaissance, nous souhaitons produire un clip vidéo qui met en lumière quelques-unes de nos valeurs.

L'entreprise vue de l'intérieur

En 2015, la Caisse d'Epargne Riviera a répondu à l'avalanche de nouvelles réglementations bancaires et d'adaptations légales, qui ont été produites par les autorités fédérales et bancaires, lesquelles se sont montrées particulièrement prolifiques en 2014 et 2015. Ceci est considéré comme un défi de taille par les établissements régionaux, qui sont parfois traités comme leurs semblables internationaux. Ce qui pourrait être tout à fait perçu comme de l'acharnement, exige de la part des Directions et des équipes, un effort considérable.



*« Pour trouver ces éléments de réponse,
nous sommes allés à la rencontre
de personnalités qui s'engagent
dans l'ensemble de la Commune,
pour le bien commun
de Montreux. »*



AU COEUR
DE VOTRE
REGION
*DEPUIS PLUS
DE 2 SIÈCLES*

La Caisse d'Épargne Riviera bénéficie d'un important soutien et les messages favorables témoignés par de nombreuses personnes sont venu le confirmer. Nous en sommes très reconnaissants.



CAISSE D'ÉPARGNE RIVIERA, *BANQUE DE PROXIMITÉ*

Fondée en 1814, la Caisse d'Épargne Riviera puise ses racines dans la Riviera vaudoise, entre lac et montagnes, et dans son bassin de 80'000 habitants résidant dans onze communes. Etablie historiquement à Vevey, ses activités bancaires rayonnent dans l'ensemble de la région. En 2010, elle ouvre une première agence à Montreux, intensifiant ses relations avec une clientèle locale qui a cousu, avec elle et au fil du temps, des liens durables.

Bien que de taille modeste, la Caisse d'Épargne Riviera offre les services d'une banque universelle, très bien positionnée dans le dépôt en épargne, les prêts hypothécaires, et la gestion de fortune, cette dernière prestation étant fournie par sa société fille, Riviera Finance SA. La gestion de comptes, le trafic de paiements, les services bancaires électroniques, et la gestion de dossiers titres complètent l'éventail de ses prestations.

Constituée en société coopérative, son capital social est détenu sans majorité par des personnalités dont l'implication dans l'activité et l'économie de la région est déterminante. Les sociétaires sont attachés à leur banque, qu'ils soutiennent dans son développement. Traditionnellement fidèles de génération en génération, les clients de l'établissement contribuent par

leur loyauté à son exceptionnelle stabilité.

Plutôt discrète, la Caisse d'Épargne Riviera est accessible. Perçue couramment comme une banque familiale, elle se réalise dans la simplicité, tant dans la manière d'entretenir ses relations que dans la présentation de ses prestations, qu'elle veut compréhensibles. Privilégiant le sens du service à la vente de produits, elle se réjouit lorsque sa clientèle fait valoir qu'avec elle le dialogue est toujours possible. Avec réalisme, elle entreprend de soutenir ses clients lors de périodes difficiles et de leur donner satisfaction. La prise, sur place, des décisions est un avantage dont elle bénéficie pour transmettre des réponses rapides.

Son statut de société coopérative lui permet de s'écarter de la course au profit à court terme et d'éviter ainsi des prises de risque exagérées. Son ancrage dans le tissu économique local lui confère une connaissance approfondie de la région, et lui permet ainsi de préserver une clientèle de qualité, qu'elle développe par le biais du bouche-à-oreille. En outre, elle privilégie les placements sûrs qu'elle sélectionne avec sérieux, et se montre très attentive, lors d'octrois de crédit, à la qualité des débiteurs et des gages immobiliers, qu'elle évalue avec prudence. Son objectif est une croissance régulière, modérée et stable afin d'inscrire

son enseigne dans le respect de la durabilité.

Déterminée et dynamique, la Caisse d'Épargne œuvre pour sa région, soutient des projets locaux, des associations et des sociétés locales, ainsi que des jeunes talents exerçant des activités peu médiatisées. Elle a pleinement conscience qu'en s'engageant elle défend aussi un patrimoine régional d'exception.

*Traditionnellement
fidèles de
génération en
génération,
les clients de
l'établissement
contribuent par
leur loyauté à son
exceptionnelle
stabilité.*



CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA

**BANQUE DE PROXIMITÉ
DEPUIS 1814**

RIVIERA FINANCE, GESTION DE PATRIMOINE

Riviera Finance travaille actuellement avec les principaux acteurs bancaires du marché avec l'avantage de pouvoir conseiller sa clientèle de manière totalement indépendante et sans contrainte aucune.

Créée en 1999 à Vevey, Riviera Finance est une société anonyme active dans la gestion de patrimoine. Son siège se situe à Vevey et elle possède, depuis 2010, une succursale à Montreux. Ses principaux animateurs se composent uniquement d'anciens cadres bancaires avec plus de 20 ans d'expérience chacun.

Dès sa création, la Caisse d'Epargne Riviera fut approchée afin de prendre une majorité dans son capital et ainsi bien marquer leur attachement à la région.

Riviera Finance est principalement active dans le domaine de la gestion de fortune. Mais elle peut également assister sa clientèle et la conseiller dans la recherche de financements. Elle est aussi à même de l'épauler sur les questions fiscales, successorales ou juridiques et, le cas échéant de l'aider dans la recherche de spécialistes tels que fiduciaires, notaires, avocats ou agents immobiliers connus de l'interne.

La relation du client avec son gérant est, pour Riviera Finance, primordiale. Une écoute attentive des vœux et désirs de celui-ci, tenant compte de sa situation professionnelle et familiale ainsi que de bien d'autres paramètres personnels, lui permet de proposer à chacun des solutions adaptées à sa propre situation.

Riviera Finance travaille actuellement avec les principaux ac-

teurs bancaires du marché avec l'avantage de pouvoir conseiller sa clientèle de manière totalement indépendante et sans contrainte aucune. Avec cette façon de procéder, il lui est également possible de gérer les avoirs globaux d'une personne même si ces derniers sont déposés dans 2 voire 3 établissements différents. Les banques dépositaires effectuent le travail administratif de leurs clients et le gérant est chargé des décisions d'investissements.

Le but de Riviera Finance consiste à rechercher pour ses clients les meilleures conditions offertes par le marché, que cela soit en termes de frais bancaires, taux de financement, produits financiers ou tout autre produit touchant la finance.

D'une manière générale, Riviera Finance privilégie des techniques de gestion modernes mais abordables et compréhensibles par tout un chacun, basées sur une vision à long terme. Cette méthode lui permet de générer une performance en adéquation avec les attentes de ses clients. Le tarif de ses services est résolument compétitif, simple et transparent.





ORGANES DE LA BANQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉCHÉANCE
DU MANDAT

Philippe Petitpierre Président	Président et administrateur délégué de Holdigaz SA, Vevey	2017
André Châtelain Vice-président	Président de Riviera Finance SA, Vevey	2017
Bernard Daniel	Administrateur de sociétés, La Tour-de-Peilz	2017
Claude Richard	Administrateur indépendant, Le Mont-Pélerin	2017
Jean de Gautard	Avocat, Vevey	2017
Daniel Willi	Ingénieur civil SIA, dipl. EPFL, Montreux	2017
François Margot	Juriste, Vevey	2017

DIRECTEUR ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Alexandre Gauthier-Jaques Lussy-sur-Morges

ORGANE DE RÉVISION

BDO SA Lausanne

SISE DANS *UNE REGION D'EXCEPTION*

La Riviera vaudoise est un site d'une grande beauté, qui jouit d'un patrimoine exceptionnel apprécié tant par ses habitants que par un tourisme sélectif. Elle est reconnue en tant que haut lieu de culture, et porte l'empreinte du flegme caractéristique des terriens vaudois.

Territoire Riviera Vaudoise

10 communes qui s'étendent
sur 20km de littoral

Altitude

de 370 mètres (bord du lac)
à 2'045 mètres (sommets des
Rochers-de-Naye)

Habitants

80'000 dont 26'000 à
Montreux et 19'000 à Vevey



VIFFF, VEVEY INTERNATIONAL FUNNY FILM FESTIVAL *DU 30 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE 2015*

La première édition du VIFFF a eu lieu du 30 octobre au 1er novembre 2015, et ce fut un grand succès.

Une compétition d'excellente qualité, 1400 spectateurs, 16 projections narrant l'humoursous toutes ses formes, parfois noir, de fiction ou de documentaire.

Le VIFFF a eu lieu dans les salles veveysanes de Cinérive et au Reflet - Théâtre de Vevey en présence de Madame Laura Chaplin, Présidente d'honneur, et petite-fille de Charlie Chaplin.

Au palmarès : le VIFFF d'Or a été remporté par God Save Justin Trudeau de Guylaine Maroist et



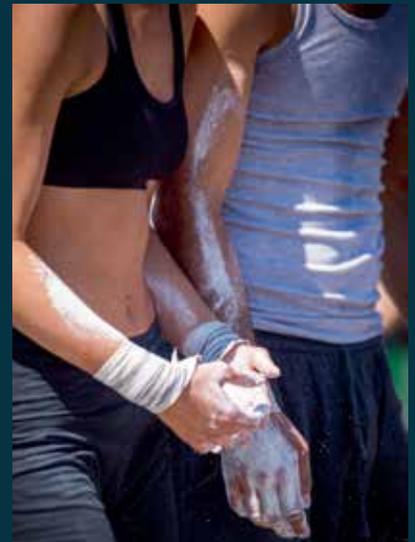


Eric Ruel. Le Prix du public du meilleur court-métrage a été décerné à Killed in the Field de Nathan Hofstetter et Manuel Boschung.

Le Prix « spécial » du Partenaire Principal (la Caisse d'Épargne

Riviera) a couronné sans contestation l'équipe talentueuse du Comité d'Organisation et les dizaines de bénévoles qui ont façonné ce nouvel événement culturel rivieran de leurs mains habiles et leur esprit créatif. Avec humour bien sûr !





FESTIVAL DES ARTISTES DE RUE *QUAND LA JOIE ENVAHIT LES RUES*

Le temps d'un week-end estival, des amateurs passionnés par le cirque ont l'opportunité d'exprimer leur talent et le démontrer aux spectateurs ébahis.

Dans nos ruelles, sur les places. Ils exposent à tous, petits et

grands, leur habilité. Acrobaties, jongleries, mimes, sourires et contorsions, enchantent un public conquis. Ces bénévoles font le bonheur de la Cité veveysane depuis 1992.

Merci aux organisateurs et à tous les artistes de nous ravir à ce point !

Depuis 2008, la Caisse d'Épargne Riviera est l'un des principaux partenaires du Festival des artistes de rue.



Ô MA PATRIE ! FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le financement participatif, ou crowdfunding, est un moyen de lever des fonds pour concrétiser un projet par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Grâce aux contributions financières des internautes, un porteur de projet peut ainsi matérialiser ses idées.

Depuis 2013, le financement participatif est une prestation de la Caisse d'Épargne Riviera, qui soutient par ce biais aussi la création de projets régionaux !

Notre banque a créé « Ô ma patrie ! », une action qu'elle a baptisé en ré-

férence à Louis Levade, l'un des fondateurs de la Caisse d'Épargne Riviera, et son ouvrage paru en 1823, sous le titre « un Dictionnaire du Canton de Vaud ».

Elle a établi un partenariat avec wemakeit.ch, première plateforme de crowdfunding en Suisse. Fondée en 2012, wemakeit a permis depuis lors à plus de 1'500 projets de se concrétiser dans notre pays.

Le principe de « Ô ma patrie ! » est simple : Il suffit de se rendre www.omapatrie.ch et d'y déposer son projet. S'il est retenu, la Caisse d'Épargne Riviera s'enga-



Viviskes :

Festival celtique et romain à Vevey

Les quelques 40 membres de l'association Viviskes, ont pour but de reconstituer le plus fidèlement possible une troupe de guerriers gaulois de la période de la Tène, aussi bien sur plan de l'équipement que sur celui du combat. Ils proposent au public des démonstrations de combat et de l'information sur la période concernée de façon ludique et interactive.





Rêve de vigneron :

Fresque de 345m2. Rue du Nord 4 à Vevey.

Artistes: Gregch, Tessor 84, Skelt, Seyo, Easy, Ris.

La fresque a été réalisée au spray par l'Association Chromatix-Montreux, des artistes confirmés avec des décennies de graffiti-fresques derrière eux.



Forks :

Premier disque

Formé en 2012, groupe de 4 de musiciens de Vevey, Mehdi Benkler (guitare), Joel Bovy (batterie), Valérie Ciriolo (chant) et Pacifique Vuillennin (basse).

Leur musique, créer un rock instinctif. Ils ont enregistré leur premier album à Fribourg. La sortie de ce dernier s'est faite au printemps 2014.



gera dans une contribution partielle du montant à financer. Pour cela, il est nécessaire de déposer ensuite le projet sur la plateforme www.wemakeit.ch, en indiquant la somme à récolter et la durée maximale prévue pour lever les fonds. Ce sont les internautes qui souscrivent à votre idée ! En cas de succès sur wemakeit.ch, la participation partielle de la Caisse d'Epargne est garantie.

www.omapatrie.ch



Scars Divide :

Vidéoclip

Scars Divide, un groupe de métal progressif de Vevey, formé depuis 2013 par des membres de plusieurs groupes suisses de renom.

Vincent Huther, (chant), Fabien Vodoz (batterie), Grégoire Parchet (guitare), Samuel Duarte (guitare) et Pierre Carroz (basse).





BILAN

500'585

2015 TAILLE DU BILAN (EN MILLIERS DE CHF)

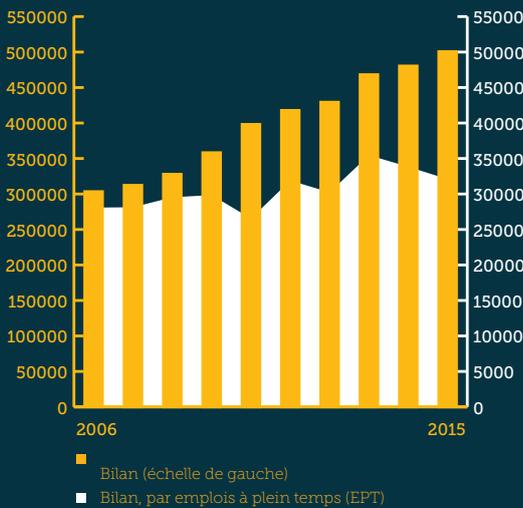
480'356

2014 TAILLE DU BILAN (EN MILLIERS DE CHF)

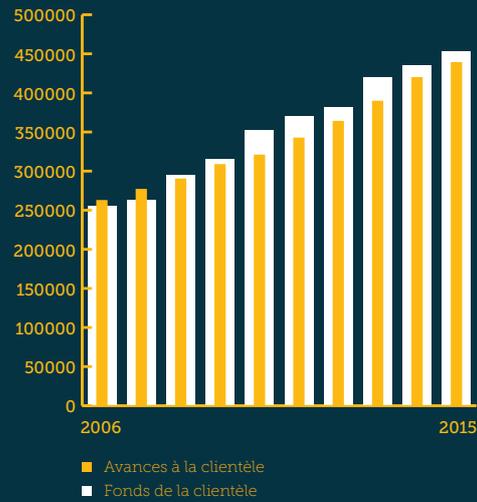


Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

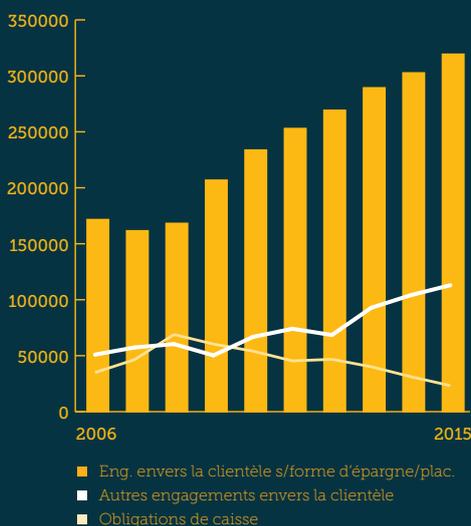
TAILLE DE BILAN



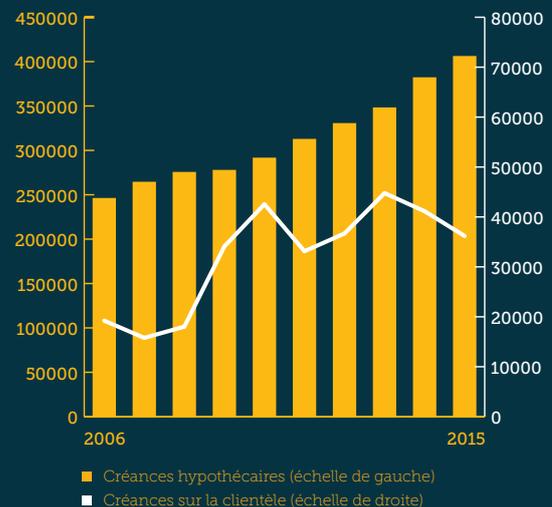
COUVERTURE ACTIFS-PASSIFS CLIENTÈLE



ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE



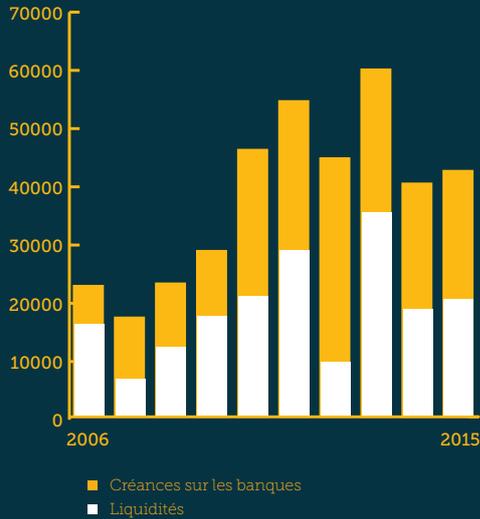
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE



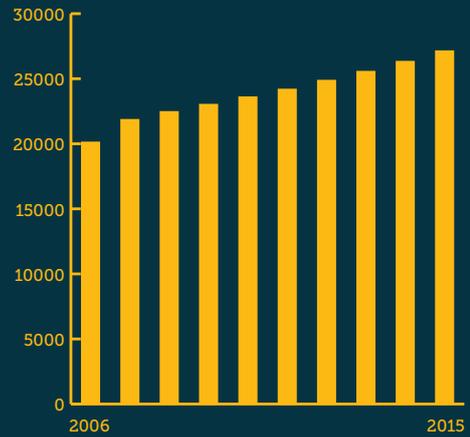


BILAN

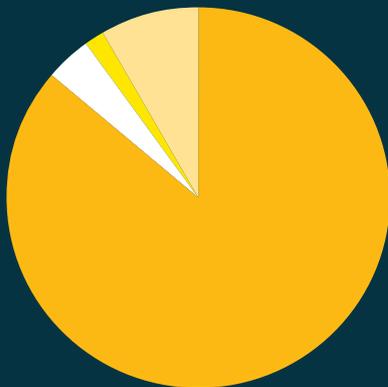
LIQUIDITÉS ET CRÉANCES SUR LES BANQUES



FONDS PROPRES

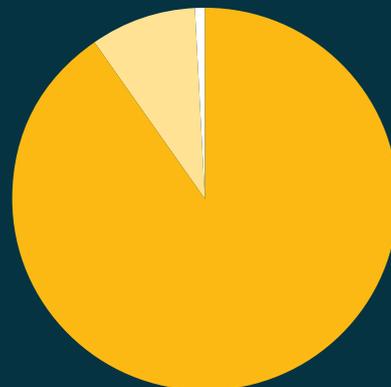


REPARTITION DE L'ACTIF



- Liquidités & banques
- Avances à la clientèle
- Portefeuille et participations
- Immeubles et autres postes

REPARTITION DU PASSIF



- Dépôts de la clientèle
- Corr. val., provision, réserves et capital social
- Autres postes



PART DES PRÊTS
HYPOTHÉCAIRES DANS
L'ACTIF DU BILAN

79,4 %

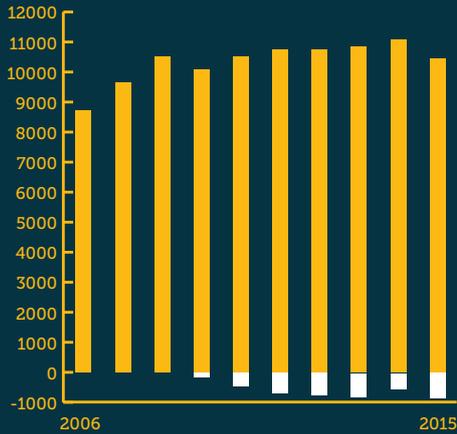
77,9 %
EN 2014



PERTES ET PROFITS

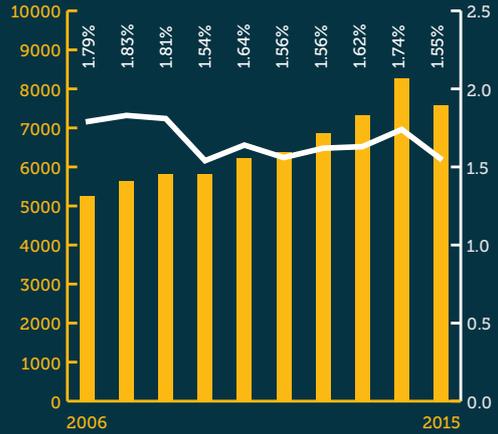
Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

PRODUITS DES INTÉRÊTS



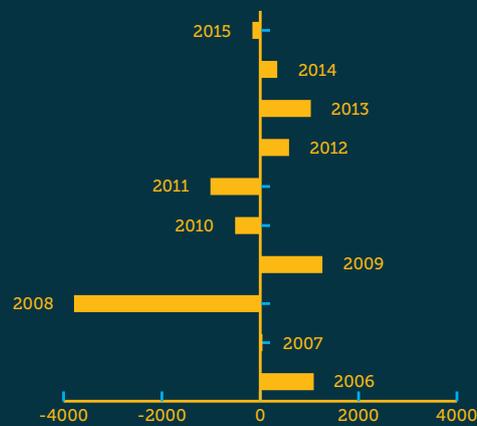
- Produits des intérêts sans coûts des SWAP
- Coûts des SWAP

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS ET MARGE BRUTE

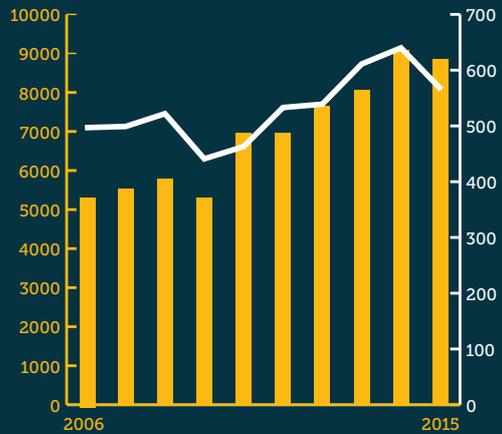


- Résultat des opérations d'intérêts
- Marge d'intérêts brute (échelle de droite, en %)

RÉSULTATS DU NOSTRO



RÉSULTATS DES OPÉRATIONS LIÉES À L'ACTIVITÉ DES COLLABORATEURS DE LA CER

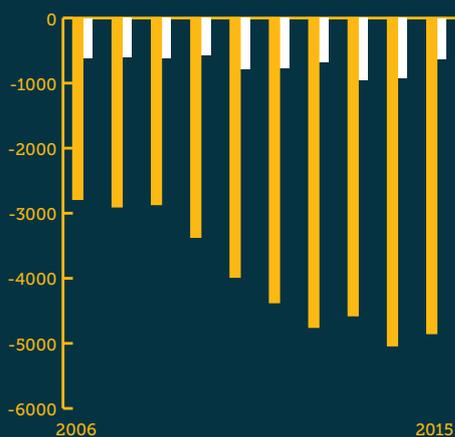


- Résultats (échelle de gauche)
- Résultats, par EPT (échelle de droite)



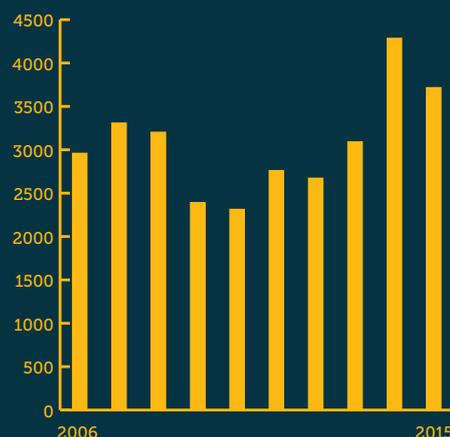
PERTES ET PROFITS

CHARGES D'EXPLOITATION ET IMPÔTS



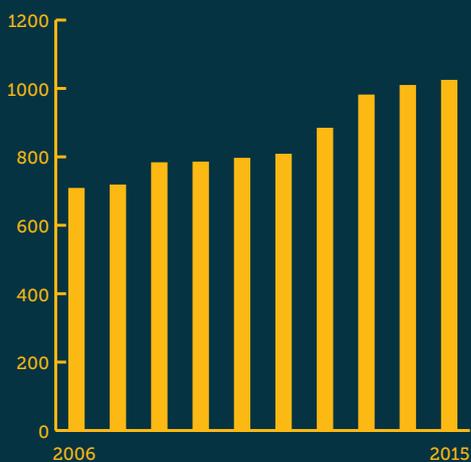
■ Charges d'exploitation
■ Impôts

BÉNÉFICE BRUT SANS NÉGOCE



BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

Sous réserve de l'approbation des comptes 2015



DIVIDENDE 2015

12%

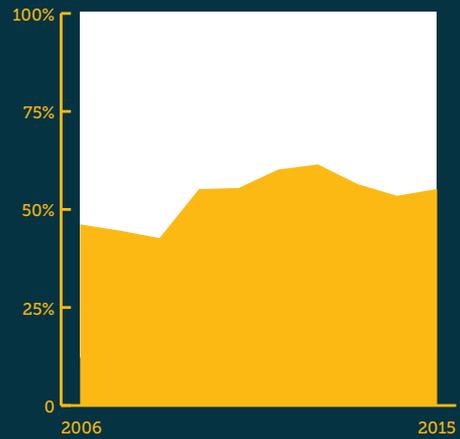
Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2015 et de la répartition du bénéfice



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



COST / INCOME



■ Cost/income sans négoce

NOMBRE DE COLLABORATEURS À LA FIN DE L'EXERCICE 2015



15.6 EPT



DEPUIS 1814...

202^e EXERCICE

LA MARGE D'INTÉRÊTS BRUTE 2015





INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

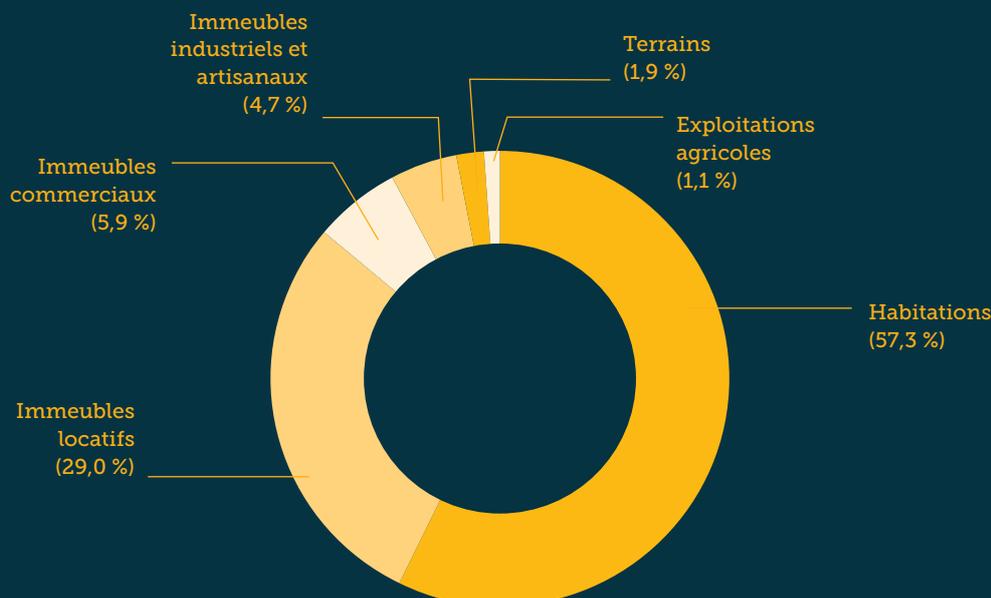
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES EN 2015

64 %

District Riviera - Pays-d'Enhaut



RÉPARTITION DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES PAR NATURE DE GAGE EN 2015



SOUTENIR UNE JEUNESSE *EXEMPLAIRE*

La Riviera vaudoise s'illustre par un dynamisme remarquable et par la capacité de la population résidente à concevoir, mettre en œuvre et présenter un grand nombre d'événements culturels. A l'image de notre pays tout entier au sein duquel foisonnent des associations composées de bénévoles. En tant qu'institution locale reconnue, la Caisse d'Épargne est sollicitée avec constance pour apporter son soutien financier à la concrétisation de ces idées. La réalisation de ces nombreux projets est un véritable exploit.

Il est un autre domaine qui demande des efforts intenses : la pratique d'un sport peu médiatisé, à très haut niveau. Les résultats sont rarement visibles et n'apportent pas toujours une renommée qui serait pourtant bien légitime. La Caisse d'Épargne Riviera apporte son appui à de jeunes talents, qui hors leurs succès, sont doués de modestie, de charisme et de professionnalisme. Par leur exemple, ils procurent aux enfants des envies de rêver.

C'est par l'exploit sportif, lorsqu'il est conduit par des aptitudes uniques et exceptionnelles, que l'exemplarité est la plus communicative et la plus durable. Depuis quelques années, la Caisse d'Épargne soutient Céline Schobinger, Maude Mathys et Mehdi Amhand et depuis 2014, Mathéo Tuscher.

Maude Mathys : *ski alpinisme*

- 1^{ère} place: Barlouka's race - course verticale en ski alpinisme à Veysonnaz (3 janvier)
- 1^{ère} place Championnats suisses course individuelle à Villars (10 janvier)
- 1^{ère} place Championnats suisse - course verticale à Villars (11 janvier)
- 1^{ère} place: Torgon skialpi - course individuelle (31 janvier)
- 1^{ère} place Trophée des Bouquetins course verticale à Villars (14 mars)
- 1^{ère} place course à pied à Aigle (5 décembre)





Céline Schobinger :
tir à l'arc

- 9^{ème} place à la finale de la coupe du monde en salle (29-31 janvier)
- Qualification et participation aux 1ers jeux Européens (17-22 juin)
- Participations aux championnats du monde (26 juillet - 2 août)
- 1^{ère} place aux championnats suisse en extérieur (15 août)
- 4^{ème} place aux championnats de France en extérieur (25-27 septembre)



Mehdi Ahmand :
taekwondo

- Open Fujairah - Dubai (février)
- Open de Turquie, Antalya et Belek (février)
- Open d'Egypte, Luxor et Alexandrie (février)
- Mars Open de Suisse, Montreux (mars)
- 9^{ème} place Mars Open d'Hollande, Eindhoven (mars)
- 5^{ème} place Open d'Espagne, Pontevedra (avril)
- 5^{ème} place Open d'Autriche, Innsbruck Uuin)
- 9^{ème} Open d'Israël, Tel Aviv (septembre)
- En novembre champion suisse pour la 9^{ème} fois consécutive

Mathéo Tuscher :
pilote automobile

Un championnat qui se déroule en compagnie des GP2, Porsche Cup et F1, retransmis chaque week-end sur Eurosport. En retour des beaux résultats effectués en Formule 2, Mathéo a eu la chance de participer cette année au WEC (World Endurance Championship) pour les deux dernières courses de la saison à Shanghai et Bahrain dans le team Rebellion-Racing. 2015 dans la compétition avec Jenzer Motorsport, à nouveau dans le cadre des GP3 Series.

- 13^{ème} du championnat de GP3 series

ETABLIE A MONTREUX *DEPUIS 2010*

En juin 2010, l'agence de Montreux ouvrait ses portes.

Présente sur la Place du Marché, une équipe enthousiaste et dynamique accueille notre clientèle.



UN NOUVEAU SITE INTERNET

C'est une réalité, notre monde vogue à toute allure. L'évolution des technologies de la communication en est un des reflets les plus saisissants, avec en tête de proue : Internet. En un peu moins de 25 ans, il est non seulement devenu indispensable d'être présent sur la toile, mais il faut désormais également se positionner au premier rang pour espérer y exister et rayonner.

Aujourd'hui, de plus en plus de services sont accessibles sur Internet. On fait ses commissions, on réserve ses vacances et on regarde même la télévision en ligne. Le secteur bancaire n'y fait pas exception et la Caisse d'Épargne Riviera l'a très vite adopté comme un outil indispensable au service de sa clientèle. Depuis de nombreuses années déjà, notre Banque propose une plateforme ebanking, ainsi que de nombreux autres services accessibles en ligne. Cependant, force est de constater qu'avec la rapidité avec laquelle les technologies évoluent, il devenait nécessaire d'adapter notre site Internet au goût du jour.

Le bicentenaire était l'occasion idéale pour poser les premiers jalons. Plus qu'une simple refonte du site internet, tout a été repensé à la base. L'arborescence et l'ergonomie, mais également le design et l'accessibilité ont été complètement

revus avec un objectif unique : améliorer sans cesse la qualité de service à notre clientèle. Désormais optimisé pour tous les supports mobiles, notre site a fortement gagné en utilisabilité, mais pas uniquement. Doté d'une interface animée intuitive et épurée, notre site a également considérablement amélioré son attractivité et son confort d'utilisation.

Programmé selon les langages informatiques les plus récents, c'est dorénavant sur un site entièrement remis à neuf que notre clientèle peut s'informer sur l'offre et la vie de la Caisse d'Épargne Riviera. Bien entendu, nos clients retrouvent leur plateforme ebanking avec laquelle ils peuvent effectuer comme auparavant toutes leurs opérations bancaires en un clic et de manière parfaitement sécurisée.

C'est le regard tourné vers l'avenir que la Caisse d'Épargne Riviera a souhaité marquer la toile de son empreinte cette année 2015. Avec ce nouveau portail, elle souhaite non seulement offrir à sa clientèle un outil de pointe, mais également se positionner comme une banque d'innovation, fière de ses racines, mais résolument ancrée dans l'air du temps.



Une nouvelle interface dynamique, intuitive et épurée habille le nouveau site Internet de la Caisse d'Épargne Riviera qui est désormais entièrement optimisé pour tous les supports mobiles et les tablettes.



L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 MAI 2015 *À L'HOTEL DES TROIS COURONNES A VEVEY*

Météo du jour

Légère pluie le matin et l'après-midi le ciel s'est partagé entre le soleil et quelques nuages.

Les invités ont pu profiter de la terrasse de l'Hôtel pour le cocktail.





Chaque année les sociétaires de la Caisse d'Epargne Riviera se réunissent dans la salle Camille Saint Saens de l'Hôtel des Trois Couronnes. C'est l'occasion pour notre assemblée de prendre connaissance des résultats annuels de la banque et de partager un apéritif dînatoire en grande convivialité. Alexandre Gauthier-Jaques, directeur de la Banque, a été notre conférencier de cette fin de journée sur le thème « Les coulisses du Bicentenaire ».





COMPTES ANNUELS 2015

LA CAISSE D'ÉPARGNE RIVIERA

EN BREF

Bilan	2015 en milliers de francs	2014 en milliers de francs
Total du bilan	500'585	480'356
Avances à la clientèle	430'889	412'098
Dépôts de la clientèle	453'243	435'605
Provisions	16'181	15'126
Fonds propres (après répartition du bénéfice et sous réserve de l'approbation des comptes)	27'126	26'318

Compte de résultat	2015 en milliers de francs	2014 en milliers de francs
Résultat brut des opérations d'intérêts	7'321	8'125
Résultat des opérations de commissions	613	636
Résultat des opérations de négoce	352	598
Autres résultats ordinaires	132	292
Charges d'exploitation	-4'848	-5'036
Résultat opérationnel	1'649	1'934
Impôts	-626	-926
Bénéfice de l'exercice	1'023	1'008

COMPTES ANNUELS

BOUCLEMENT INDIVIDUEL STATUTAIRE AVEC PRÉSENTATION FIABLE

BILAN

Actifs	Annexe	31.12.2015 en CHF	31.12.2014 en CHF
Liquidités		19'951'346.60	18'187'681.82
Créances sur les banques		22'103'602.94	21'693'765.34
Créances sur la clientèle	5.1	33'179'307.62	38'054'047.16
Créances hypothécaires	5.1	397'709'271.83	374'044'378.10
Opérations de négoce	5.2	9'211'382.93	8'962'904.45
Immobilisations financières	5.4	9'253'915.50	10'494'600.00
Comptes de régularisation		976'739.98	1'115'290.28
Participations	5.5, 5.6	833'000.00	833'000.00
Immobilisations corporelles	5.7	5'340'705.00	5'602'731.00
Autres actifs	5.8	2'025'889.50	1'368'014.55
Total des actifs		500'585'161.90	480'356'412.70
Passifs			
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		429'969'511.33	404'383'789.31
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.3	1'922'366.00	1'255'448.00
Obligations de caisse		23'253'000.00	31'221'000.00
Comptes de régularisation		1'405'224.68	1'163'598.54
Autres passifs	5.8	515'826.42	676'188.19
Provisions	5.10	16'180'916.88	15'126'434.63
Réserves pour risques bancaires généraux	5.10	3'845'000.00	3'845'000.00
Capital social	5.11	1'769'000.00	1'769'000.00
Réserve légale issue du bénéfice		1'268'000.00	1'257'000.00
Réserves facultatives issues du bénéfice		19'280'000.00	18'510'000.00
Propres parts du capital	5.14	-81'000.00	-79'000.00
Bénéfice reporté		234'674.03	219'542.09
Bénéfice de l'exercice		1'022'642.56	1'008'411.94
Total des passifs		500'585'161.90	480'356'412.70
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	5.1, 6.1	1'466'671.01	1'094'245.89
Engagements irrévocables	5.1, 6.1	41'070'956.34	37'907'409.49

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE BANCAIRE ORDINAIRE

	Annexe	31.12.2015 en CHF	31.12.2014 en CHF
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		9'609'117.35	10'324'474.61
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		545'441.12	384'616.92
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		279'310.05	352'146.74
Charges d'intérêts		-2'853'301.47	-2'806'606.90
Résultat brut des opérations d'intérêts		7'580'567.05	8'254'631.37
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-259'525.18	-129'950.50
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		7'321'041.87	8'124'680.87
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		668'231.69	739'620.88
Produit des commissions sur les opérations de crédit		9'450.00	1'233.05
Produit des commissions sur les autres prestations de service		267'173.07	292'759.21
Charges de commissions		-331'665.56	-397'380.81
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service		613'189.20	636'232.33
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7.1	351'958.91	598'045.23
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-197'077.80	-4'406.00
Produit des participations		129'360.00	107'800.00
Résultat des immeubles		213'304.90	182'603.36
Autres produits ordinaires		9'198.40	30'835.92
Autres charges ordinaires		-22'715.93	-24'261.78
Sous-total autres résultats ordinaires		132'069.57	292'571.50
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	7.2	-2'655'847.28	-2'589'273.95
Autres charges d'exploitation	7.3	-2'192'493.23	-2'446'721.24
Sous-total charges d'exploitation		-4'848'340.51	-5'035'995.19
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-262'026.00	-262'026.00
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-1'658'739.28	-2'419'085.85
Résultat opérationnel		1'649'153.76	1'934'422.89
Impôts	7.5	-626'511.20	-926'010.95
Bénéfice		1'022'642.56	1'008'411.94

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN

	31.12.2015 en CHF	31.12.2014 en CHF
Bénéfice	1'022'642.56	1'008'411.94
+ Bénéfice reporté	234'674.03	219'542.09
Bénéfice au bilan	1'257'316.59	1'227'954.03
Total à la disposition de l'assemblée générale	1'257'316.59	1'227'954.03
Emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	11'000.00	11'000.00
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	790'000.00	770'000.00
Distribution de dividendes issue du bénéfice au BILAN	212'280.00	212'280.00
Report à nouveau	244'036.59	234'674.03

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Propres parts de capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
En milliers de francs	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au 1er janvier 2015	1'769	0	1'257	3'845	18'730	-79	1'008	26'530
<i>Attribution à la réserve légale issue du bénéfice</i>			11				-11	0
<i>Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice</i>					770		-770	0
<i>Dividendes et autres distributions</i>							-212	-212
<i>Modification du bénéfice reporté</i>					15		-15	0
<i>Acquisition de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)</i>						-36		-36
<i>Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)</i>						34		34
<i>Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital</i>								0
<i>Augmentation / réduction du capital</i>								0
<i>Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux</i>								0
<i>Bénéfice / (perte) de la période</i>							1'023	1'023
Capitaux propres au 31 décembre 2015	1'769	0	1'268	3'845	19'515	-81	1'023	27'339

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2015



1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIEGE DE LA BANQUE

Généralités

La Caisse d'Epargne Riviera est une société coopérative ayant son siège à Vevey. Fondée à Vevey en 1814, c'est une banque traditionnellement active sur la Riviera vaudoise. De par sa vocation de proximité, elle est attentive au dialogue qu'elle entretient avec les habitants et les entreprises de la région, laquelle compte près de 85'000 habitants.

Elle est au bénéfice d'une longue expérience dans la récolte de l'épargne ainsi que dans le financement hypothécaire et le crédit de construction. Marginalement, elle accorde quelques crédits commerciaux. En outre, elle offre à sa clientèle des prestations de conseils en placements et d'opérations bancaires courantes : opérations de guichets, sur comptes, trafic des paiements. Par l'intermédiaire de Riviera Finance S.A., société financière créée en 1999 dont elle est propriétaire, la Caisse d'Epargne Riviera offre des services de gestion de patrimoine.

Poursuivant un objectif de placement à long terme, la Caisse d'Epargne Riviera est propriétaire, depuis plusieurs décennies, de deux immeubles locatifs d'habitation à Vevey. En 2009, elle a acquis un immeuble mixte à Montreux où se trouve sa seconde agence. Enfin, son siège est établi dans des locaux qui sont la propriété de son Fonds de prévoyance patronal.

Banque bicentenaire, elle participe activement au développement économique régional et soutient les nombreux intérêts des habitants de la Riviera vaudoise. La Caisse d'Epargne Riviera s'engage pour le bien de multiples associations, fondations et sociétés culturelles régionales. Elle favorise aussi l'éclosion de jeunes sportifs talentueux.

Secteurs d'activité

Les opérations au bilan constituent la principale source de rendement. Les dépôts de la clientèle y compris les obligations de caisse représentent 90,5% (exercice précédent 90,7%) du total du bilan.

Les crédits octroyés à la clientèle le sont essentiellement sous forme de prêts hypothécaires, principalement pour des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux aux entreprises ou aux indépendants sont en règle générale gagés.

La part prépondérante des opérations de négoce pour propre compte concerne les transactions sur titres.

Dans le cadre de la gestion des liquidités, la banque détient un portefeuille de titres à rendement fixe, ainsi qu'un portefeuille d'actions, y compris de sociétés de la région.

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définis par la Cric.-FINMA 15/1. La saisie des opérations est effectuée journalièrement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image aussi précise que possible du patrimoine et du résultat de la banque. Les comptes annuels contiennent des réserves latentes.

2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables à la Société figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont-ils été limités aux catégories de données concernant la Société dans le but d'en faciliter la lecture.

Pour le surplus, la Banque est dispensée d'établir un tableau de financement en raison du recours au principe de la présentation fiable pour l'édition de ses comptes annuels (art. 25 al. 3 OB).

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la circulaire FINMA 15/1 au 1er janvier 2015, les chiffres de l'exercice précédent (2014) ont été retraités afin de faire correspondre ceux-ci aux nouvelles normes de présentation.

2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.4 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

Les dédites sur ruptures de contrats hypothécaires à taux fixe sont, dès cet exercice, enregistrées dans les produits des intérêts et des escomptes au prorata de la durée restante à partir de la rupture du contrat, pour autant que le montant dépasse CHF 5'000 par cas. Au préalable, ces revenus étaient enregistrés dans les produits des commissions sur les opérations de crédits. Le montant de l'exercice 2014, MCHF 210 a fait l'objet d'un reclassement.

2.5 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

2.6 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la banque effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

En plus des corrections de valeur individuelles, la banque constitue des corrections de valeur pour risques latents de défaillance existants à la date d'évaluation. Les risques latents de défaillance résultent des risques présents à la date du bilan dans le portefeuille de crédits existant, dont on ne prendra la mesure qu'ultérieurement.

Les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont basées sur des valeurs tirées de l'expérience.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

2.7 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce».

2.8 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs».

La banque documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La banque vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

2.9 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont enregistrés à leur valeur nominale. L'éventuel agio ou disagio résultant de l'achat de valeurs à intérêt fixe, destinées à être gardées jusqu'à l'échéance, est réparti dans les «Comptes de régularisation actifs ou passifs» pour toute la durée allant jusqu'à l'échéance.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

2.10 Participations

Les participations sont évaluées individuellement, selon le principe d'acquisition, c'est-à-dire au coût d'acquisition diminué des amortissements nécessaires à l'exploitation ou exigé par la prudence.

2.11 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel d'informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.-- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

2.12 Engagements au passif

Ils sont comptabilisés à la valeur maximale, telle qu'elle ressort des livres, contrats et autres documents probants de la banque.

2.13 Provisions

En application du principe de prudence, la banque constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique «Impôts»
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique «Charges de personnel»
- Les autres provisions par la rubrique «Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes»

2.14 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat «Variation des réserves pour risques bancaires généraux».

2.15 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

2.16 Engagements de prévoyance

Le personnel de la banque est affilié depuis le 1.01.2008 auprès de Retraites Populaires.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

2.17 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

2.18 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

2.19 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Cours de clôture	2015	2014
EUR	1.0815	1.2026
USD	0.9893	0.9895

2.20 Propres parts du capital

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la circulaire FINMA 15/1 au 1er janvier 2015, les propres parts de capital sont maintenant présentées dans les capitaux propres, en négatif.

Elles sont évaluées à la valeur nominale.

3. GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques de la banque dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. En vertu des dispositions de l'OFR, qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles.

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, l'établissement fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Il exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, il évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

Risque de variation des taux d'intérêts

La banque poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêts pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels proviennent aussi bien de nos activités que de notre fonction d'employeur ou d'utilisateur de bien-fonds. Ils peuvent résulter de lacunes dans nos procédures, de défaillances humaines, d'un changement de loi ou d'une évolution informatique. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles, mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la société et de son aptitude à poursuivre son activité.

Au vu de la diversité des causes, il n'est pas possible d'éliminer totalement les risques opérationnels. C'est pourquoi ils sont gérés de manière à identifier leur nature et leur importance afin de limiter leur impact. Le système de contrôle interne est un élément capital à cet égard.

Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an. La Banque n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y c. en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

Un cadre réglementaire interne garantit que les indications à la prise de risques sont adaptées au risque de liquidité.

La Banque gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière.

Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 08/7, la banque externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRES LA DATE DU BILAN

Aucun évènement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2015, date du bilan de la banque.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Montants en milliers de francs

5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

COUVERTURE DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

	Nature des couvertures				
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couvertures	Total	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	32'031	3'477	669	36'177	
Créances hypothécaires	402'270	0	0	402'270	
- Immeubles d'habitation	346'646	0	0	346'646	
- Immeubles commerciaux	23'606	0	0	23'606	
- Immeubles artisanaux et industriels	19'088	0	0	19'088	
- Autres	12'930	0	0	12'930	
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
	31/12/2015	434'301	3'477	669	438'447
	31/12/2014	409'679	9'007	722	419'408
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)					
	31/12/2015	427'620	3'269	0	430'889
	31/12/2014	403'632	8'466	0	412'098
Hors bilan					
Engagements conditionnels	95	1'372	0	1'467	
Engagements irrévocables	38'349	2'722	0	41'071	
Total du hors bilan					
	31/12/2015	38'444	4'094	0	42'538
	31/12/2014	35'316	3'685	0	39'001

CRÉANCES COMPROMISES

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31/12/2015	6'305	4'797	1'508	1'508
31/12/2014	7'157	5'777	1'380	1'579

5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

ACTIFS	2015	2014
	en CHF	en CHF
<i>Opérations de négoce</i>		
Titre de dettes, papier/opérations du marché monétaire	0	0
Titres de participation	9'211	9'042
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
Total des opérations de négoce	9'211	9'042
<i>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</i>		
Titres de dettes	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des Actifs	9'211	9'042
- dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF		en CHF	en CHF	
Instruments de taux						
SWAPS					1'854	80'000
Devises / métaux précieux						
Contrats à terme		26	587			
Titres de participation/indices						
Options (OTC)		42	2'974			
Total avant prise en compte des contrats de netting						
	31/12/2015	0	68	3'561	0	1'854
	31/12/2014	0	25	1'044	0	1'231
				Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Total après prise en compte des contrats de netting						
	31/12/2015			0		1'922
	31/12/2014			0		1'256

5.4 Immobilisations financières

REPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Valeur comptable		Juste valeur	
	2015 en CHF	2014 en CHF	2015 en CHF	2014 en CHF
Titres de créance	8'735	9'976	8'934	10'237
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	8'730	9'976	8'934	10'237
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	0	0
Métaux précieux	4	4	0	0
Immeubles	515	515	515	515
Total	9'254	10'495	9'449	10'752
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidité	0	0	0	0

REPARTITION DES CONTREPARTIES SELON LA NOTATION	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notification
Valeur comptable des titres de créance	1'188	2'463	2'214	195	0	2'670

La banque se fonde sur les classes de notation fournies par Telekurs.

5.5 Participations

	Année de référence								Valeur comptable 31/12/2015
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31/12/2014	Change-ments d'affectation	Investis- sements	Désin- vestissements	Amortis- sements	Adapta- tions de valeur	
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Participations									
Avec valeur boursière	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sans valeur boursière	1'591	-758	833	0	0	0	0	0	833
Total des participations	1'591	-758	833	0	0	0	0	0	833

5.6 Entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social (en milliers de francs)	Part		Détenion	
			au capital	aux voix	directe	indirecte
Riviera Finance SA	Gestion de patrimoine	1'650	65.33%	65.33%	65.33%	0.00 %

5.7 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31/12/2014	2015					Valeur comptable 31/12/2015
				Change-ments d'affectation	Investis-sements	Désin-vestissements	Amortis-sements	Reprises	
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Immeubles à l'usage de la banque	2'835	-1'310	1'525	0	0	0	-178	0	1'347
Autres immeubles	8'395	-4'317	4'078	0	0	0	-84	0	3'994
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0
Objets en «leasing» financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	11'244	-5'641	5'603	0	0	0	-262	0	5'341

5.8 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	2015 en CHF	2014 en CHF	2015 en CHF	2014 en CHF
Compte de compensation	1'854	1'231	0	0
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	0	0	0	0
Impôts indirects	133	121	425	476
Comptes d'ordre	0	0	0	0
Badwill	0	0	0	0
Divers	39	16	91	200
Total	2'026	1'368	516	676

5.9 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31/12/2015	31/12/2014			31/12/2015	31/12/2014
Retraites populaires	0	0	0	0	232	232	229

5.10 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31/12/2014	Utilisations conformes à leur but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31/12/2015
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour impôts latents	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	20	0	0	0	0	8	0	28
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	1'000	-190	0	0	0	250	0	1'060
Autres provisions	14'106	-411	0	0	0	1'398	0	15'093
Total des provisions	15'126	-601	0	0	0	1'656	0	16'181
Réserves pour risques bancaires généraux	3'845	0	0	0	0	0	0	3'845
Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays	7'310	-12	0	0	0	419	-159	7'558
- dont corrections de valeurs pour risques de défaillance des créances compromises	1'579	-12	0	0	0	100	-159	1'508
- dont corrections de valeurs pour les risques latents	5'731	0	0	0	0	319	0	6'050

5.11 Capital social

	31/12/2015			31/12/2014		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
CAPITAL SOCIAL	en CHF		en CHF	en CHF		en CHF
Capital-actions / capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
- dont libéré	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
Total du capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769

Aucun sociétaire ne détient plus de vingt parts sociales, limite fixée par l'article 7 des statuts.

Selon l'article 17 des statuts, chaque sociétaire ne dispose que d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de ses parts sociales.

5.12 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs

	Droits de participation				Options			
	Nombre		Valeur		Nombre		Valeur	
	31/12/2015 en CHF	31/12/2014 en CHF	31/12/2015 en CHF	31/12/2014 en CHF	31/12/2015 en CHF	31/12/2014 en CHF	31/12/2015 en CHF	31/12/2014 en CHF
Membres du conseil d'administration	51	51	51'000	51'000	0	0	0	0
Organes	2	2	2'000	2'000	0	0	0	0
Collaborateurs	9	9	9'000	9'000	0	0	0	0
Total	62	62	62'000	62'000	0	0	0	0

5.13 Parties liées

	Créances		Engagements	
	31/12/2015 en CHF	31/12/2014 en CHF	31/12/2015 en CHF	31/12/2014 en CHF
Sociétés liées	0	0	1'228	1'834
Affaires d'organes	9'438	12'290	1'554	2'753

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 9'438 au 31 décembre 2015..

5.14 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	en CHF	en CHF
Propres actions au porteur le 01.01.2015	1'000	79
+ achats	1'000	36
- ventes	1'000	-34
Propres actions au porteur le 31.12.2015		81

5.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	Echu :							
	À vue	Dénonçables	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Actifs / Instruments financiers								
Liquidités	19'951	0	0	0	0	0	0	19'951
Créances sur les banques	22'104	0	0	0	0	0	0	22'104
Créances sur la clientèle	0	33'179	0	0	0	0	0	33'179
Créances hypothécaires	0	105'245	23'150	33'532	235'782	0	0	397'709
Opérations de négoce	9'211	0	0	0	0	0	0	9'211
Immobilisations financières	3'809	0	868	1'698	2'094	270	515	9'254
Total								
31/12/2015	55'075	138'424	24'018	35'230	237'876	270	515	491'408
31/12/2014	51'854	147'193	22'213	41'429	208'033	200	515	471'437
Fonds étrangers / Instruments financiers								
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	101'972	319'398	3'900	4'700	0	0	0	429'970
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'922	0	0	0	0	0	0	1'922
Obligations de caisse	0	0	1'124	6'109	14'091	1'929	0	23'253
Total								
31/12/2015	103'894	319'398	5'024	10'809	14'091	1'929	0	455'145
31/12/2014	93'086	300'297	2'702	6'859	29'443	3'217	0	435'604

5.16 Actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes

	Monnaies converties en CHF				31/12/2015
	CHF	EUR	USD	Autres	Total
	en CHF				
Actifs					
Liquidités	19'354	493	76	28	19'951
Créances sur les banques	11'944	3'430	3'406	3'324	22'104
Créances sur les clients	33'179	0	0	0	33'179
Créances hypothécaires	397'709	0	0	0	397'709
Opérations de négoce	8'070	435	620	86	9'211
Immobilisations financières	7'194	563	1'172	325	9'254
Comptes de régularisation	977	0	0	0	977
Participations	833	0	0	0	833
Immobilisations corporelles	5'341	0	0	0	5'341
Autres actifs	2'026	0	0	0	2'026
Total des actifs	486'627	4'921	5'274	3'763	500'585
Passifs					
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	420'127	6'520	2'461	862	429'970
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'922	0	0	0	1'922
Obligations de caisse	23'253	0	0	0	23'253
Comptes de régularisation	1'405	0	0	0	1'405
Autres passifs	516	0	0	0	516
Provisions	16'181	0	0	0	16'181
Réserves pour risques bancaires généraux	3'845	0	0	0	3'845
Capital social	1'769	0	0	0	1'769
Réserve légale issue du capital	0	0	0	0	0
Réserve légale issue du bénéfice	1'268	0	0	0	1'268
Réserves facultatives issues du bénéfice	19'280	0	0	0	19'280
Propres parts du capital	-81	0	0	0	-81
Bénéfice reporté	234	0	0	0	234
Bénéfice	1'023	0	0	0	1'023
Total des passifs	490'742	6'520	2'461	862	500'585
Position nette par devise	-4'115	-1'599	2'813	2'901	0

6. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS HORS-BILAN

Montants en milliers de francs

6.1 Engagements conditionnels

	31/12/2015	31/12/2014
	en CHF	en CHF
Engagements irrévocables	41'071	37'907
Autres engagements conditionnels	1'467	1'094
Total des engagements conditionnels	42'538	39'001

7. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Montants en milliers de francs

7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	31/12/2015	31/12/2014
	en CHF	en CHF
REPARTITION SELON LES SECTEURS D'ACTIVITE		
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0	0
Opérations de négoce pour propre compte	352	598
Autres opérations de négoce	0	0
Total du résultat des opérations de négoce	352	598
RESULTAT PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR		
Résultat de négoce provenant des :		
Instruments de taux (y c. les fonds)	0	0
Titres de participation (y c. les fonds)	-145	331
Devises	497	267
Matières premières/métaux précieux	0	0
Total du résultat de négoce	352	598

7.2 Charges de personnel

	31/12/2015	31/12/2014
	en CHF	en CHF
Salaires et appointements	-2'116	-2'094
Prestations sociales	-208	-210
Contributions aux institutions de prévoyance	-232	-230
Autres charges de personnel	-100	-55
Total des charges de personnel	-2'656	-2'589

7.3 Autres charges d'exploitation

	31/12/2015	31/12/2014
	en CHF	en CHF
Coût des locaux	-375	-363
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-761	-775
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	-27	-283
Honoraires de la société d'audit	-117	-106
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-114	-103
- dont pour d'autres prestations de service	-3	-3
Autres charges d'exploitation	-912	-920
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0	0
Total des autres charges d'exploitation	-2'192	-2'447

7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Durant l'exercice 2015, il y a pas eu de produits extraordinaires ni de charges extraordinaires.

7.5 Impôts courants et latents

	31/12/2015	31/12/2014
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-627	-926
Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
Total des impôts	-627	-926
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	38%	48%

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée
générale de la
Caisse d'Épargne
Riviera, société
coopérative,
Vevey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Caisse d'Épargne Riviera, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raison-

nable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 17 mars 2016

BDO SA



Patrick Cattin
*Expert-réviser agréé /
Auditeur responsable*



pp Isabelle Cartier-Rumo
Expert-réviser agréé

DEVOIRS DE PUBLICATION EN LIEN AVEC LES FONDS PROPRES ET LES LIQUIDITES

Selon Circ. FINMA 2008/22 (publication partielle dans le sens du Cm 7 ss.)

Montants en milliers de francs

PRESENTATION DES FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE

	31/12/2015
Fonds propres de base durs (CET1)	26'294
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	0
Fonds propres de base (T1)	26'294
Fonds propres complémentaires (T2)	13'769
Fonds propres pris en comptes	40'063

PRESENTATION DES FONDS PROPRES REQUIS

		31/12/2015
Risques de crédit	Approche standard	18'230
Risques non liés à des contreparties		468
Risques de marché	Approche «de minimis»	353
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	1'372
(-) Déductions des fonds propres minimaux nécessaires		-453
Fonds propres minimaux requis		19'970

RATIOS DE FONDS PROPRES

	31/12/2015
Ratio des fonds propres de bases durs (Ratio CET1)	10.5%
Fonds propres de base (Ratio T1)	10.5%
Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux	16.0%

Exigences en CET1 selon OFR

Exigences en CET1 selon OFR	selon OFR	4.9%
dont volant de fonds propres	selon OFR	0.0%
dont volant anticyclique	selon OFR	0.4%

CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1

		12.5%
Objectif du CET 1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique	Circ.-FINMA 11/2	7.4%
CET1 disponible		12.5%
Objectif de fonds propres T1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique	Circ.-FINMA 11/2	8.9%
T1 disponible		14.0%
Objectif de fonds propres réglementaires selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique	Circ.-FINMA 11/2	10.9%
Fonds propres réglementaires disponibles		16.0%

Montants en milliers de francs

LEVERAGE RATIO

Année de référence

Leverage Ratio	5.15%
Fonds propres de base (CET1 + AT1)	26'294
Engagement global (Pos. 021)	510'220

LIQUIDITY COVERAGE RATIO

Année de référence

	TOTAL	en CHF
Ratio pour la liquidité à court terme LCR		
Moyenne 1er trimestre	215.45%	218.75%
Moyenne 2e trimestre	226.55%	229.86%
Moyenne 3e trimestre	116.74%	115.87%
Moyenne 4e trimestre	208.52%	209.00%
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)		
Moyenne 1er trimestre	32'826	32'404
Moyenne 2e trimestre	35'279	34'938
Moyenne 3e trimestre	18'225	17'715
Moyenne 4e trimestre	30'013	29'359
Flux nets de trésorerie		
Moyenne 1er trimestre	15'197	14'780
Moyenne 2e trimestre	15'576	15'202
Moyenne 3e trimestre	15'618	15'294
Moyenne 4e trimestre	14'611	14'262

LA CER S'AFFICHE

La banque qui s'affiche au gré des saisons et au fil du temps...

LA CLÉ DE VOTRE
SUCCÈS DEPUIS PLUS
DE DEUX SIÈCLES !



 CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA
BANQUE DE PROXIMITÉ
1814 - 2014 www.ce-riviera.ch

Bienvenue
saison de



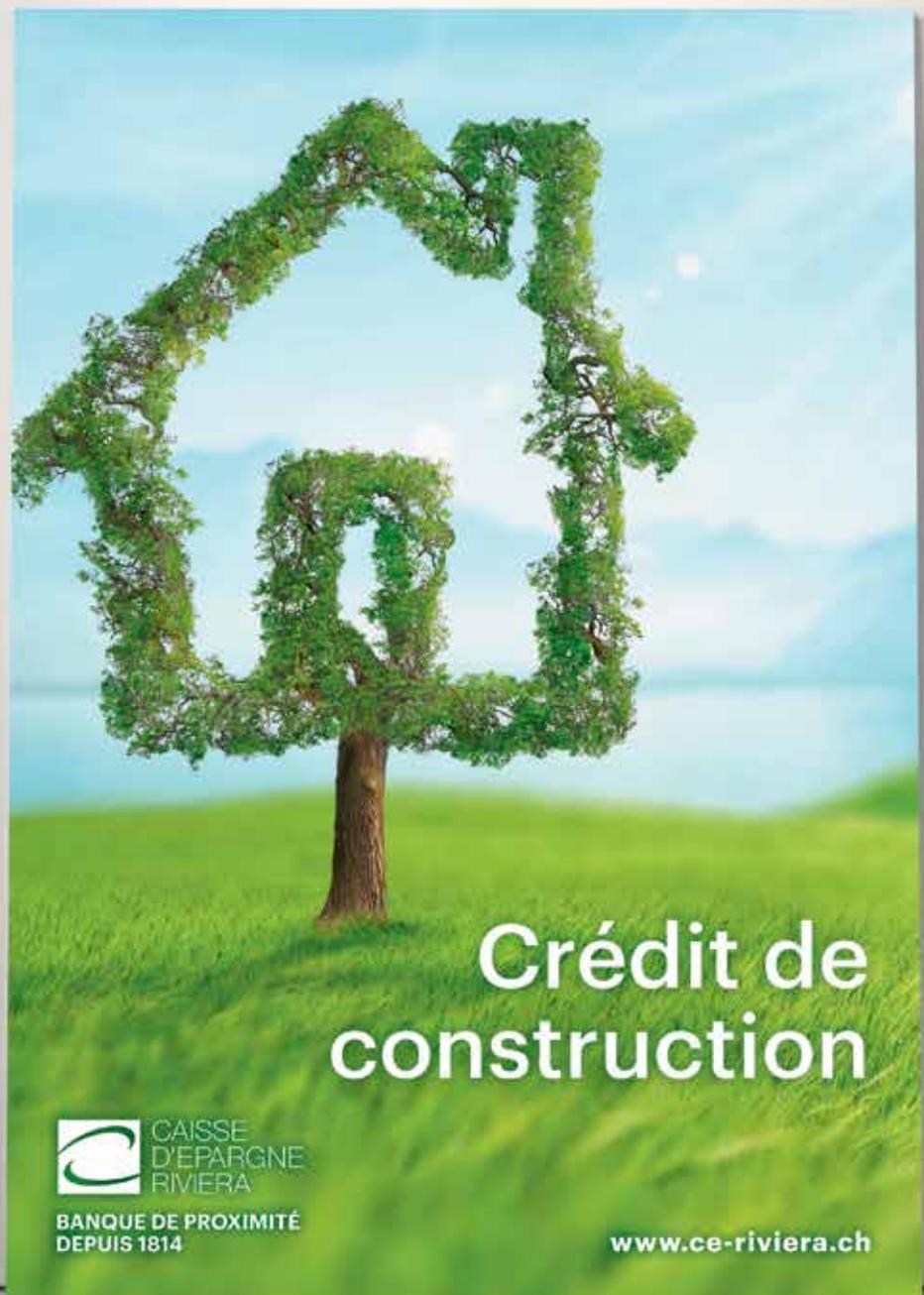
 CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA
BANQUE DE PROXIMITÉ
DEPUIS 1814

Communication diffusée aux emplacements
choisis entre les Villes de Vevey et Montreux.



e dans la
l'épargne.

www.ce-riviera.ch



Crédit de
construction

 CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA

BANQUE DE PROXIMITÉ
DEPUIS 1814

www.ce-riviera.ch



Carte de crédit du Bicentenaire



**BANQUE DE PROXIMITÉ
DEPUIS 1814**

Vevey

Caisse d'Epargne Riviera
Avenue Paul-Ceresole 3
CH – 1800 Vevey

T. +41 (0)21 925 80 25
F. +41 (0)21 925 80 20

Montreux

Caisse d'Epargne Riviera
Place du Marché 10
CH – 1820 Montreux

T. +41 (0)21 966 75 25
F. +41 (0)21 966 75 20

www.ce-riviera.ch
info@ce-riviera.ch

impresum

Graphisme

l'elixir sàrl
www.elixir.ch

Photos

l'elixir sàrl
www.elixir.ch
Looka
www.looka.ch

Photolithographie

BBH Huther & Partners
www.bbhgraphic.com

Impression

I-Press SA
www.ipress-sa.ch

Papiers

Couverture : Profibulk 1.1, FSC, 300 g/m²
Intérieur : Profibulk FSC 150 g/m²

Tirage

700 ex.

Achevé d'imprimer en mars 2016.



